

Date de l'autorisation : 21/10/1991

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez [l'aide](#).

Ce médicament n'est ou ne sera bientôt plus disponible sur le marché.
Si vous prenez actuellement ce médicament, il vous est recommandé d'en parler avec votre médecin ou avec votre pharmacien qui pourra vous orienter vers un autre traitement.

Indications thérapeutiques

Les indications thérapeutiques ne sont pas disponibles.

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

- Collyre (Composition pour 100 ml)
 - > céthexonium (bromure de) 0,025 g

Présentations

> 1 flacon(s) compte-gouttes (incorporé) polyéthylène de 10 ml

Code CIP : 301 169-4 ou 34009 301 169 4 4

Déclaration d'arrêt de commercialisation : 15/02/2024

Cette présentation n'est pas [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 1,71 € [Honoraire de dispensation](#) :

1,02 € Prix honoraire compris : 2,73 €

Taux de remboursement : 30%

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour BIOCIDAN 0,25 POUR MILLE, collyre

| Valeur du SMR | Avis | Motif de l'évaluation | Résumé de l'avis |
|---------------|------------------------------------|-----------------------------------|--|
| Modéré | Avis du 30/11/2016 | Renouvellement d'inscription (CT) | Le service médical rendu par BIOCIDAN reste modéré dans l'indication de l'AMM. |
| Modéré | Avis du 30/11/2016 | Renouvellement d'inscription (CT) | Le service médical rendu par BIOCIDAN reste modéré dans l'indication de l'AMM. |
| Modéré | Avis du 30/11/2016 | Renouvellement d'inscription (CT) | Le service médical rendu par BIOCIDAN reste modéré dans l'indication de l'AMM. |
| Modéré | Avis du 30/11/2016 | Renouvellement d'inscription (CT) | Le service médical rendu par BIOCIDAN reste modéré dans l'indication de l'AMM. |

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament ([plus d'informations dans l'aide](#))

Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : MENARINI FRANCE
- Conditions de prescription et de délivrance : Aucune
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure nationale
- Code CIS : 6 792 496 5